

Feu vert pour le Vélodrome

place aura la forme d'un anneau long, tandis que deux stations tram se succéderont dans un souci de sécurité des piétons et des voyageurs.

directeur Bertrand Durieux a parlé du projet avec les commerçants. Il pousse même à la végétalisation quand il évoque la place identifiable, l'âme, dégagant une image poétique ». Il a précisé que l'avenir de la place du Vélodrome est celui d'un lieu de plaisir avec une forêt de cerisiers... on aimerait presque que les véhicules par jour passent sur l'axe boulevard Europe, des Aïeules, Montet-Octroi et du Général-Leclerc.

Après une première réunion en juillet, où fut planté le chantier du Vélodrome, la seconde partie des consultations s'est tenue hier dans une école du quartier. Au programme, un diagnostic chiffré de cette place pour comprendre le besoin de requalification puis une mise en œuvre des différentes possibilités d'aménagement.

Un piéton, deuxième élément important de l'agglomération après la place de Nancy, fut au centre des préoccupations des urbanistes. Ainsi, il est souhaitable que toutes les options aient été prises en compte dans le respect du secteur. Le giratoire ou anneau avec de nouvelles dispositions du stationnement ont été évoqués. A chacune, les inconvénients supplantent les avantages. Au final, la solution retenue est celle d'un anneau long au centre du carrefour. Sur un total de cette place, 1.500 m² d'espaces verts ont été créés contre 5.100 m² d'aujourd'hui.

Deux stations

Par exemple, devant l'entrée des commerces du boulevard de la rue Jean-Jaurès,

des trottoirs de 20 mètres de large verront le jour, plantés de cerisiers à fleurs. Ces mêmes végétaux devraient fournir une petite forêt sur la place centrale. Laquelle sera traversée en tracé rectiligne par les rails du tram puisque celui-ci ne prendra son roulement sur pneu qu'à la station Callot déjà existante. La rue Gadol, elle, devrait se voir établir un sens unique montant, tandis que douze places de stationnement avec système de rotation pour éviter un stationnement tampon, seront mises en place face aux commerces.

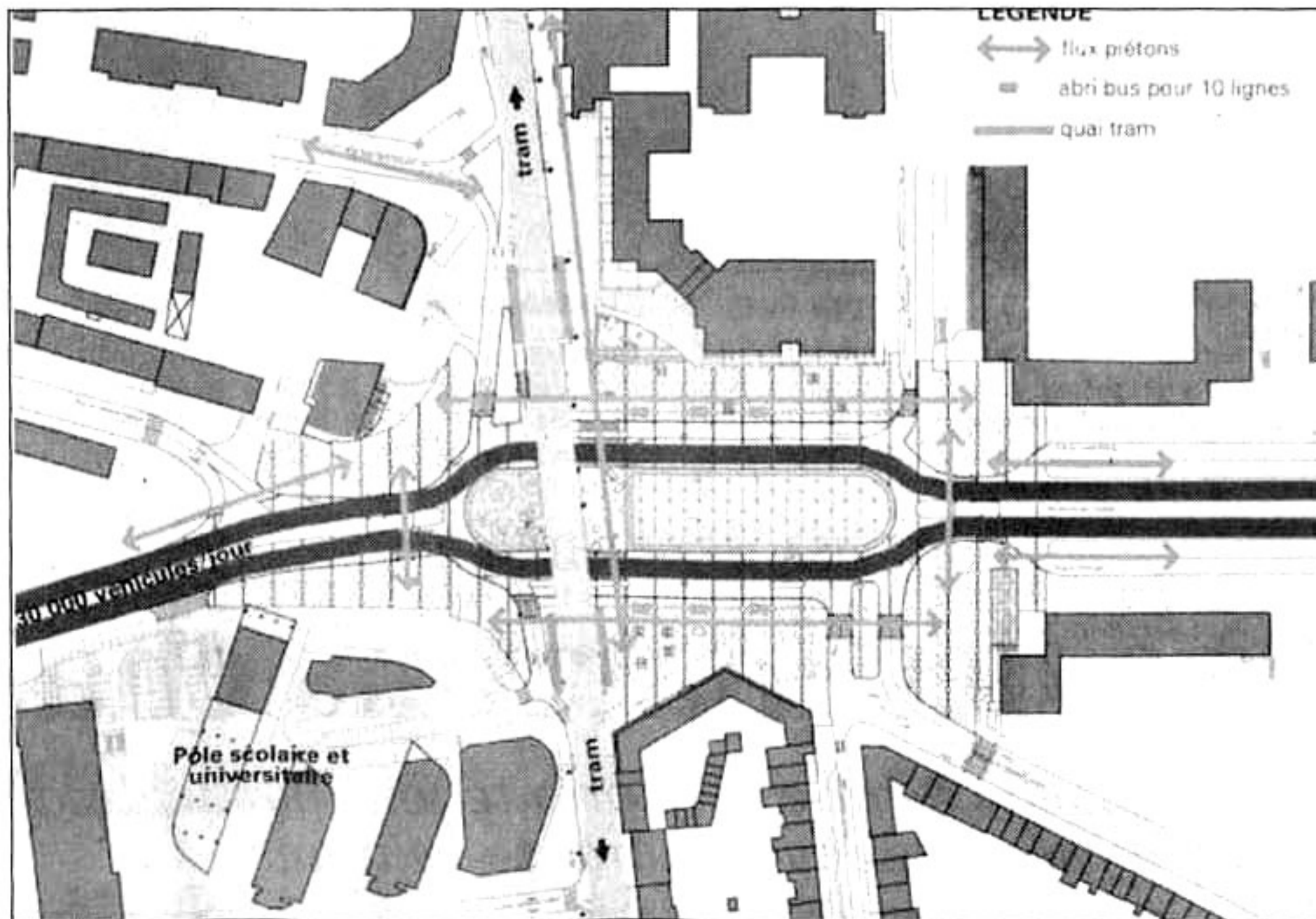
Pour faciliter et sécuriser les échanges entre transport en commun, un pôle d'échange sera créé avec une station tram, des abribus, des stations taxis... Ce qui explique le positionnement de deux stations à 80 mètres l'une de l'autre. Bien qu'au stade de l'avant projet, l'aménagement de la place se fera avec le consentement de tous, notamment des copropriétaires qui, au bénéfice de la sécurité de tous, se verront empiéter de quelques centimètres leurs parties. Françoise Nicolas demande aussi « des efforts de la part du fast food pour revoir son entrée et les problèmes d'attente des véhicules aux heures des repas ».

La réunion s'est plutôt bien passée, sans doute les principales revendications s'étant fait entendre lors des entrevues organisées en mairie avec les commerçants et copropriétaires. Une « lettre du chantier », initiative municipale, devrait voir le jour pour tenir informés les habitants de l'évolution des travaux et du projet.

Nicolas CHATEAU



Sur un espace piéton confortable, la future place sera arborisée de cerisiers à fleurs et d'éléments d'eau (petites fontaines). Perspectives DUBUS RICHARD



Le tracé rectiligne du tram coupera une place en forme d'anneau long, solution présentée aux habitants et retenue.